

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 30 avril 2021 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 8 / 2021

Objet de l'autorisation : Construction d'une maison unifamiliale.

Nom et adresse du requérant : Monsieur et Madame
Marco et Iris Sgreccia
4, rue des Romains
L-4974 Dippach

Localisation de la construction : 6, rue des Romains
L-4974 Dippach
Num. cad. 950 / 1527 & 950 / 2145
Sect. A de Dippach
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.

La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER



Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.